

La lettre de Patricia Schillinger

Sénatrice du Haut-Rhin

Interventions 2008-2009

- Projet de loi relatif à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie
- Proposition de loi relative aux recherches sur la personne
- Projet de loi portant sur la réforme de l'Hôpital et relatif aux Patients, à la Santé et aux Territoires
- Proposition de loi sur le travail le dimanche
- Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2009
- Question d'actualité sur le fonctionnement des Pôles emploi
- Question orale sur la création d'unités d'éveil en Alsace
- Question orale sur la suppression du bureau de douane de Bâle-Mulhouse-Aéroport
- Question orale sur le projet d'avenant à la convention fiscale franco-suisse de 1966 contre les non-doubles impositions



Pour une décentralisation juste et solidaire

C'est dans un contexte difficile – marqué par une crise économique - que s'ouvre la réforme des collectivités territoriales. Elle est, aujourd'hui, au centre des préoccupations des élu(e)s et est annoncée comme un des grands enjeux de la fin de l'année. Maintes fois reporté, ce projet de réforme devrait être examiné au Sénat en décembre et s'articulera autour de quatre textes : sur les structures territoriales, le mode d'élection, la durée des mandats et le Grand Paris.

Le principal sujet d'inquiétude que suscite ce projet se situe sur le plan des finances locales et concerne la taxe professionnelle. Sa disparition va, en effet, alléger la fiscalité des entreprises, mais elle risque aussi d'entraîner, à terme, une perte d'autonomie pour les collectivités, qui n'auront d'autre choix que d'augmenter la charge fiscale des ménages. Or, si la réforme est nécessaire, elle ne devrait, ni compliquer la tâche des élu(e)s locaux, en les privant des moyens nécessaires à leur action, ni s'exercer injustement au détriment du contribuable. Il est regrettable que ce projet ne s'inscrive pas dans une démarche globale, intégrant une clarification des modalités de compensation financière afin d'accomplir une réforme juste des finances.

Alors que la décentralisation a permis une plus grande efficacité de l'action publique, la réforme du gouvernement, quant à elle, porte les germes d'un mouvement inverse, recentralisateur. Avec une perte d'autonomie conséquente pour les collectivités, privées d'une fiscalité en lien avec leur dynamisme économique, c'est l'existence même du service public local qui est menacée. Cette remise en cause de valeurs d'intérêt général et de service public tendra à augmenter l'exclusion des catégories les moins favorisées et à réduire le lien social.

Ecoles, transports, logements, aides sociales, associations, politiques en faveur de l'emploi, formation, soutien au développement économique et culturel... : on est en droit de se demander ce qu'il adviendra de tous ces domaines dans lesquels l'action des collectivités s'exerce et dont l'efficacité résulte d'une logique de proximité.

Nos territoires méritent une réforme ambitieuse de la décentralisation, plus cohérente et plus solidaire.

En tant que Sénateur, je n'hésiterai pas à relayer au niveau national les préoccupations des communes du Haut-Rhin. Notre région a de nombreux atouts pour répondre aux défis futurs. Encore faut-il que les réponses locales puissent s'exprimer pleinement.

Nous devons préparer aujourd'hui l'avenir de l'Alsace.

Nous devons ensemble bâtir les dynamiques territoriales de demain.

Patricia Schillinger



◆ Question d'actualité : dysfonctionnement des Pôles emploi

Le 20 mars 2009, Patricia SCHILLINGER a posé une question d'actualité au Ministre du travail sur les graves difficultés de fonctionnement rencontrées par Pôle emploi. En effet, Pôle emploi a été créé pour être plus efficace dans le service offert aux demandeurs d'emploi. Mais force est de constater que depuis sa création, il est inefficace et même, inopérant. Avec l'augmentation du chômage, les chômeurs doivent faire face aux standards téléphoniques saturés, aux retards dans le traitement des dossiers, aux délais qui s'allongent pour décrocher un premier rendez-vous et les appels téléphoniques sont surtaxés ! Au printemps dernier, 68 000 dossiers d'indemnisation de demandeurs d'emploi étaient en retard de traitement avec un conseiller pour 120 chômeurs environ. On est loin de l'objectif qui était d'un conseiller pour 60 chômeurs. Face à la dégradation des conditions de travail, la Sénatrice a demandé que le Gouvernement prenne des mesures d'urgence pour pallier ces dysfonctionnements. Le Ministre a répondu que le nombre de dossiers en attente était retombé à 58 000 et qu'il étudiait la demande d'un renfort des effectifs de Pôle emploi afin de garantir aux demandeurs d'emploi un accompagnement adapté. Aujourd'hui, la situation ne s'est toujours pas améliorée. Les conditions de travail pour les agents de Pôle Emploi sont catastrophiques et les services d'accueil pour les chômeurs se sont dégradés.



◆ L'Hôpital public en danger, égalité dans l'accès aux soins menacée...

La loi réformant l'hôpital, relative aux patients à la santé et aux territoires (loi HPST) a été adoptée en juillet dernier, après quatre semaines de débats. Au lieu de conforter notre modèle de solidarité sociale, de garantir l'accès de tous, sur tous les territoires, à des soins de qualité et de promouvoir l'efficacité de notre système d'organisation des soins, ce projet de loi consacre en fait le démantèlement du service public hospitalier et s'oriente vers la privatisation de notre système de santé. Ce texte calque « l'hôpital sur l'entreprise » et « donne tous les pouvoirs à son directeur ». Si en matière d'égalité d'accès aux soins sur le territoire, la reconnaissance de la médecine de premier recours représente une avancée, celle-ci, dépourvue de contenu, ne permet toutefois pas de lutter contre les déserts médicaux. Le testing, qui consiste à enquêter anonymement auprès des médecins afin de recenser ceux qui refusent les soins aux bénéficiaires de la CMU, a été malheureusement rejeté. Pour le volet « prévention et santé publique », nous sommes loin d'une politique ambitieuse. Dans le cadre de ce chapitre, la Sénatrice a défendu la filière vin et a obtenu, après un long débat, que la vente d'alcool sur les aires d'autoroutes soit possible de 8h à 20h et que la publicité sur Internet soit facilitée. Les Agences Régionales de Santé (ARS), quant à elles, auraient dû répondre aux besoins de simplification et de plus grande efficacité de l'Hôpital. Elles s'avèrent, en fait, n'être que des superstructures technocratiques, n'obéissant qu'à une logique d'étatisation. La Sénatrice et le groupe socialiste déplorent que sur un texte aussi important, la procédure d'urgence n'ait pas été levée afin de permettre une nouvelle lecture du texte par chaque assemblée.

◆ Formation professionnelle

Le Sénat a adopté le projet de loi relatif à l'orientation professionnelle tout au long de la vie. La Sénatrice s'est opposée à ce texte car les réponses apportées par le Gouvernement n'étaient pas adaptées aux préoccupations de nos concitoyens touchés de plein fouet par le chômage et à celles des jeunes rencontrant de grandes difficultés pour accéder à l'emploi. En effet, la Sénatrice a dénoncé avec ses collègues la remise en cause d'un certain nombre de fondements de notre système de formation : sur l'âge d'entrée en centre de formation d'apprentis qui a été abaissé à 15 ans au lieu de 16 ; le transfert des psychologues de l'AFFA vers Pôle emploi et l'introduction d'opérateurs privés dans la préparation de l'accès à l'emploi. De plus, la recentralisation du pilotage de la formation professionnelle est un nouvel accroc à la décentralisation, alors que tous les partenaires sociaux s'accordent pour reconnaître la plus grande pertinence du pilotage par les Conseils régionaux.

Patricia SCHILLINGER a attiré l'attention du Ministre du travail sur l'augmentation du nombre de suicides sur le lieu de travail. 24 salariés de France Télécom ont mis fin à leurs jours depuis février 2008. Elle lui a demandé quelles sont les mesures urgentes qu'il entend prendre pour arrêter ces drames, aussi bien à France Télécom que dans les autres entreprises françaises concernées par ce fléau.

Contre le travail le dimanche

Le 22 juillet 2009, le Parlement a adopté la proposition de loi sur le travail dominical. La Sénatrice s'est opposée fortement à ce texte. Selon elle, ce texte met non seulement à mal les salariés, mais il démantèle le droit du travail et ne créera ni emploi ni richesse. Cette conception de la vie que nous propose le Gouvernement est une véritable menace pour la sphère familiale, amicale, culturelle, spirituelle et associative. De plus, ce texte ajoute des difficultés pour la vie des familles. Celles-ci devront chercher des moyens supplémentaires pour faire garder leurs enfants. La Sénatrice a été heureuse que ce texte n'affecte pas l'Alsace et la Moselle qui sont protégées par le droit local.

Retraites

En novembre 2009, Patricia SCHILLINGER est intervenue sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2009 et plus particulièrement sur les retraites. Le temps où les comptes de la sécurité sociale étaient presque tous à l'équilibre, c'est-à-dire avant 2002, est bien loin. La situation des retraites est très inquiétante et montre le lourd échec de la réforme Fillon de 2003. Les comptes de l'assurance vieillesse sont passés de l'équilibre en 2003 à un déficit de plus de 5 milliards en 2008. De plus, la question de la pénibilité n'a pas été abordée et il a été particulièrement choquant et provocateur de repousser l'âge limite du départ à la retraite. Les salariés qui le souhaitent pourront désormais travailler jusqu'à 70 ans. En fait, cela signifie que de moins en moins de salariés auront une retraite suffisante à 65 ans. Ils devront donc chercher à poursuivre leur travail voire à cumuler emploi et retraite.



◆ Contre la privatisation de la poste

Le 3 octobre 2009, la Sénatrice a participé à la consultation citoyenne relative à l'ouverture du capital de la poste en mettant en place, dans la commune de Hégenheim, un bureau de vote. Cette consultation a été, pour elle, l'occasion de rappeler son attachement à l'un des derniers services publics de proximité. Elle a également mis en garde les citoyens contre le projet du gouvernement qui, sous couvert d'un changement de statut, n'envisage, à terme, rien d'autre que la privatisation de La Poste. Face à un service postal soumis de manière croissante à une logique de rentabilité, la Sénatrice redoute la fermeture de nombreux bureaux et, avec elle, la disparition, pour de nombreuses petites communes rurales, d'un des derniers services assurant le maintien du lien social.



◆ Mobilisation des surveillants pénitentiaires

Dans le cadre du mouvement national de grève des surveillants pénitentiaires, Patricia SCHILLINGER a rencontré les surveillants de la maison d'arrêt de Mulhouse et est intervenue auprès de la direction pour rétablir le dialogue social au sein de l'établissement. Elle a porté à l'attention de la Garde des Sceaux les difficultés du personnel mulhousien. Son action a notamment permis que ce dernier soit reçu et écouté par le cabinet du Secrétaire d'Etat à la Justice, Jean-Marie BOCKEL.

◆ Filière laitière régionale

Dans le cadre de la « crise du lait », la Sénatrice a attiré l'attention du Ministre de l'Agriculture sur les difficultés spécifiques rencontrées par les producteurs de la région. En effet, dans le cadre des mesures gouvernementales concernant la filière lait, le gouvernement a limité le droit à produire de tous les éleveurs et ce, de manière identique sur tout le territoire. Cette mesure met gravement en difficulté les producteurs locaux et apparaît particulièrement injuste pour ces derniers. En effet, la production alsacienne a toujours suivi la demande exprimée sur le marché des produits de grande consommation et est restée inférieure à son « droit à produire ». En conséquence, la Sénatrice a demandé au Ministre de prendre des mesures plus adaptées aux spécificités locales.



◆ Suppression des centres départementaux de Météo-France

Patricia SCHILLINGER a attiré l'attention du Ministre d'Etat, Ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur la fermeture prévue de nombreux centres départementaux de Météo-France. En effet, il est prévu de supprimer 500 emplois entre 2009 et 2017, et par conséquent une réduction drastique du nombre de Centres Départementaux Météorologiques. Pour la région Alsace, les centres départementaux de Colmar (68) et d'Illkirch (67) sont concernés. Au niveau aéronautique, la présence de personnel 24h/24 sur la plate-forme d'Entzheim doit être remise en question. La mission de Météo-France doit être d'assurer la sécurité des personnes et des biens en intervenant auprès des pouvoirs publics en cas de risque météorologique majeur. Leur présence est donc indispensable et est essentielle dans les départements au regard des tempêtes qui ont traversé notre pays ces dernières années.

Passage à niveau et environnement

Patricia SCHILLINGER a attiré l'attention du Ministre de l'Ecologie, sur le plan de sécurisation des passages à niveau dont le but est, à terme, de proscrire ce type d'aménagement sur les lignes voyageurs. La Sénatrice a ainsi pointé l'incompatibilité entre ce plan, qui met en péril les projets visant à réhabiliter d'anciennes lignes de chemin de fer, et les directives ferroviaires du Grenelle de l'environnement. Elle a donc demandé au gouvernement de bien vouloir concilier les mesures de sécurisation des passages à niveau avec les projets de nombreuses communes du Haut-Rhin, qui ont le double souci d'un développement respectueux de l'environnement et du désenclavement de leurs vallées.

Unités d'éveil

La Sénatrice a interpellé la Ministre de la Santé sur l'absence d'unités d'éveil dans le Département. Ces structures sont, en effet, nécessaires au traitement et à l'accompagnement des personnes traumatisées crâniennes qui, en leur absence, voient leurs pronostics d'éveil compromis. Suite à cette intervention, l'Agence Régionale de l'Hospitalisation a donné son accord pour l'ouverture de deux unités d'éveil dans la région, l'une à Strasbourg, l'autre à Mulhouse.

Demandeurs d'asile

La Sénatrice a interpellé le Ministre de l'Immigration sur la saturation des structures d'accueil des populations primo-arrivantes dans le Haut-Rhin. Selon l'association ACCESS, qui gère cinq centres d'accueil pour demandeurs d'asile politique, l'intervention de la Sénatrice a permis d'obtenir du ministère que 37 demandeurs d'asile soient transférés vers d'autres structures disposant de moyens d'hébergement.



◆ Lutte contre le cancer du Sein

Le 28 septembre 2009 au Sénat, j'ai participé au Colloque Europa Donna « cancer du Sein - Vivre mieux ». C'est sous mon patronage qu'a eu lieu cette rencontre, riche en informations, et qui a permis de nous éclairer sur « Comment vivre mieux » quand on a un cancer du sein. Le cancer du sein touche aujourd'hui, en France, une femme sur dix au cours de sa vie et malgré les progrès de la recherche, il tue encore plus de 500 000 femmes chaque année dans le monde. L'Europe est le continent où la moyenne de cas de cancer du sein est la plus élevée. Il est essentiel de mieux connaître cette maladie afin d'améliorer la prévention et les traitements. Chaque année, grâce au dépistage, 3500 vies pourraient être sauvées. La lutte contre le cancer du sein passe donc par le dépistage du cancer.



◆ France-Suisse :

du 6 au 9 avril 2009, je me suis rendue à Berne dans le cadre du groupe d'amitié France-Suisse du Sénat. Nous avons rencontré M. Pascal COUCHEPIN, Conseiller Fédéral et Chef du Département fédéral de l'intérieur, M. Alain BERSET, Président du Conseil des Etats, M. Christophe DARBELLAY, Conseiller National,

ainsi que les membres de la délégation pour les relations avec le Parlement français.

◆ Rencontres avec des parlementaires britanniques

Le 15 septembre 2009, j'ai rencontré une délégation de huit parlementaires britanniques en mission en France sur les problèmes de santé, et notamment de lutte contre l'alcoolisme.

◆ Stage dans la Marine

Les 22 et 23 octobre 2009, j'ai effectué un stage dans la Marine à Brest où j'ai participé à des exercices de simulation militaire.



◆ Tournée des cantons

Je me suis engagée, depuis mon élection, à effectuer un travail de proximité. Aussi, il est important pour moi de rencontrer les élus et de les soutenir. Je prends, directement auprès d'eux, connaissance de leurs difficultés et en informe le Parlement et les pouvoirs publics concernés. Le vendredi 12 juin 2009, j'ai rencontré les maires du canton de Cernay, et le 6 novembre,

ceux du canton de Guebwiller, soit le 22^e canton de ma tournée.

Je suis co-signataire des dernières propositions de loi :

- tendant à la création d'une commission d'enquête sur les aides et prêts publics destinés à la filière automobile
- visant à encadrer le crédit à la consommation et à instaurer un crédit social en faveur des ménages modestes
- tendant à permettre la reconnaissance des unions conclues dans un autre État de l'Union européenne par tous les couples quelle que soit leur orientation sexuelle
- visant à réformer le statut des dirigeants de sociétés et à encadrer leurs rémunérations
- tendant à autoriser le vote par correspondance sous pli fermé et le vote électronique des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République et les référendums
- visant à créer une contribution exceptionnelle de solidarité des entreprises ayant réalisé des bénéfiques records
- tendant à créer un Observatoire parlementaire des fichiers et à rendre publics les avis de la CNIL sur les projets de loi, de décret et d'arrêté relatifs à la protection des personnes à l'égard des traitements automatisés
- visant à supprimer le «délit de solidarité»

CONTACTS

Sénat

Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06
Tél. 01 42 34 33 96 - Fax 01 42 34 41 67
Courriel : p.schillinger@senat.fr

Haut-Rhin

Bureau Parlementaire, Rez-de-chaussée
1 rue de Hagenthal - 68220 HEGENHEIM
Tél. 03 89 67 02 01 - Fax 03 89 70 09 31
Courriel : schillinger.senat@wanadoo.fr

Site internet : www.patricia-schillinger.com

Direction de la publication : Patricia Schillinger - Comité de rédaction : Yannick Tschanz, Kevin Marck
Impression : Manupa Mulhouse

Patricia SCHILLINGER

« une des valeurs montantes du Parlement »

Dans le cadre de ses travaux d'analyse de la session Parlementaire 2008-2009, SÉANCE PUBLIQUE a identifié Patricia SCHILLINGER comme une des valeurs montantes du Parlement. Selon eux, « elle est devenue une des oratrices incontournables du Groupe Socialiste sur les textes sociaux ».

Formation trinationale en mécatronique

En juin 2009, j'ai assisté en tant que marraine à la présentation des travaux semestriels des étudiants de la formation trinationale en mécatronique, à



Lörrach, en Allemagne. J'ai participé à cette manifestation, en compagnie de Walter SCHNEIDER, Landrat, ainsi que des Présidents des trois universités prenant part à la formation : l'Université de Haute-Alsace, la Duale Hochschule Baden-Württemberg (Allemagne), la Fachhochschule Nordwestschweiz (Suisse).

Nombre de questions posées au gouvernement depuis 2004 : 489

Membre des groupes d'études :

- Artisanat et Services
- Economie agricole alimentaire
- Fruits et légumes
- Vigne et vin
- Elevage
- Sport
- Section oléiculture et de la section trufficulture
- Développement économique de la montagne
- Sécurité et la défense civiles
- Délégation à la prospective